



Le 24 juin 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 04 JUILLET 2022

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 04 juillet 2022 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 1.824.508 : – Maison du Tourisme Pays des Lacs – Convention « Valorisation touristique du patrimoine de la Forêt du Pays de Chimay » – convention.
2. 1.75 – Protocole de collaboration entre les communes et le département de la police et des contrôles du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Décision de principe.
3. 1.713.52 - ELAWAN ENERGY BEAUMONT - Convention de contribution volontaire liée à l'exploitation d'éoliennes - Ratification
4. 2.073.513.2 : Patrimoine communal - logement tremplin – rue Général Galet 11 à Erpion – attribution - décision.
5. 2.073.521.5 . - Finances communales - Budget 2022 - Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1 - Approbation.
6. 2.073.511.3 : - Patrimoine communal - Aliénation - terrain rue Cevière à Erpion - décision de principe.
7. 2.075.1.077.53 : - Conseil communal - séances 2022 - modification.
8. Approuve le procès-verbal de la séance du 02 mai 2022
9. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

HUIS CLOS

10. 1.851.11.082 - Enseignement 2021/2022 - Emplois vacants : arrêt. Maître de Religion.
11. 1.851.11.082 - Enseignement 2021/2022 - Emplois vacants : arrêt. Maître de Morale.
12. 1.851.11.082 - Enseignement 2021/2022 - Emplois vacants : arrêt. Enseignement primaire.
13. 1.851.11.082 - Enseignement 2021/2022 - Emplois vacants : arrêt. Enseignement maternel
14. 1.851.11.08 : - Personnel enseignant - ratification des décisions du Collège communal.

Par ordonnance :

Le Directeur Général,

Stéphane DENIS.



Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME.